

## JT 9500 WG-PG

<b>Support</b>	Vinyle PVC 65µ polymère
<b>Aspect</b>	Blanc brillant
<b>Adhésif /colle</b>	Emulsion, solvant, gris, permanent
<b>Type de pose</b>	A sec ou humide
<b>Papier protecteur</b>	Papier kraft siliconé, 140g
<b>Durabilité</b>	Intérieur extérieur 7/4 ans, soumis à conditions de passage
<b>Résistance</b>	Températures : Application + 10° à 40° / Résistance -20° à +70°
<b>Adhésion</b>	(Norme UE FINAT1 sur verre 24h) : > 15 N/25mm
<b>Normes</b>	B-s1, d0 EN13501-1
<b>Imprimabilité</b>	Solvant, Eco-solvant, UV, Latex, <b>UV gel sous réserve de test</b>
<b>Spécificité</b>	

Les données de cette fiche sont des valeurs moyennes avec une tolérance de +/- 10 %. Informations fournies à titre indicatif, non contractuelles et modifiables sans préavis

### **Application :**

Tous types de collage sur surfaces lisses ou légèrement courbes.

### **Indication impression, pose et dépose**

La surface doit être sèche, propre et dégraissée (ne pas utiliser de produits à bas de solvant).

Nous vous conseillons de tester dans les conditions réelles d'application et d'utilisation finales avant la mise en production. Après avoir imprimé il est conseillé d'attendre minimum 24 heures avant la lamination ou la pose du produit afin que celui-ci ne soit pas trop souple et extensible. Sans séchage approprié, les vapeurs de solvants peuvent entraîner des difficultés de pose et altérer la tenue du support.

Il est préconisé de ne pas mettre ce vinyle en contact avec des solvants ou de l'ammoniac.

De plus il est nécessaire de bien nettoyer la vitre avant la pose.

Vérifier que les vitres ne sont pas déjà recouvertes d'un film solaire ou antieffraction, gros risque au décollement !!

Une augmentation de l'adhésion ou un transfert de plastifiants peut survenir et laisser des résidus de colle lors du décollement et surtout si le support récepteur est en base PVC

### **Plastification du vinyle imprimé : Nous recommandons l'utilisation des film LF 9500**

Pour limiter les effets de silvering (micro bulle) et de décollage du film, il est recommandé de laisser sécher les encres avant la plastification au minimum 24 heures au mieux 48h en laissant bien dégazer celles-ci. Laminer avec une pression uniforme, si possible en chauffant le film à environ 30° et avec une vitesse très lente. Les matériaux à plastifier doivent être stockés dans une pièce à température ambiante. Toutefois si cet effet (silvering se voit) il disparaît avec le temps de polymérisation.

**Rappel :** Le pouvoir d'adhésion des substrats auto-adhésif diminue à partir de températures inférieures à 5°, en dessous de 0° il peut disparaître. La dépose d'un adhésif doit se faire sans (arrachage), il faut respecter un angle entre 120 et 150° au besoin en chauffant la matière de manière à ce que la colle en étant chauffée migre sur le pvc et donc se décolle avec un minimum de résidus sur le support sur lequel il était posé.

**Durabilité / Garantie :** Ce produit a une durabilité de : 7/4 ans en extérieur et intérieur (conditions Europe du Nord) **exposition verticale uniquement**, 7 ans étant la durabilité du produit non imprimé et 4 ans la durabilité imprimé et plastifié avec un LF 9500 Néanmoins les couleurs peuvent passer avec le temps au regard de trop longues expositions au soleil.

### **ATTENTION** Tous les produits sont garantis par nos différents fournisseurs ou fabricants (Produit brut hors transformation).

La garantie en cas de litige ne pourrait, sous réserve, s'appliquer que sur présentation des pièces suivantes : Numéro de lot, échantillon vierge et échantillon imprimé ou transformé montrant et prouvant la non-conformité, photos de l'application, conditions de pose et condition climatique pendant la pose afin de bien déterminer tous les facteurs qui auraient pu générer cette « non-conformité » sans ces éléments aucune réclamation ne sera prise en compte par nos fournisseurs et donc par SIGNA France.

La responsabilité de SIGNA France ne pouvant être engagé, l'éventuel échange de la matière ne pourra se faire que sur le produit impliqué. (Les autres frais comme les frais d'impression, d'encre, de pose, de dépose, de production, de déplacement et autre matériaux additionnel ne pourront être pris en compte dans un quelconque calcul de remboursement, de dédommagement, de préjudice

